

THURSDAY, OCTOBER 11, 2012 | 10H25



Loir-et-Cher - Chaon - Exposition

## J. Dessange : de la coiffure à la peinture

11/10/2012 05:34

La Maison du braconnage de Chaon était comble à l'occasion du vernissage des œuvres de Jacques et Sally Dessange, notamment par de nombreux élus des communes voisines.

Jacques Dessange, originaire de Souesmes, est internationalement connu pour avoir œuvré dans le monde de la coiffure. Peintre émérite, il partage également la passion de l'art avec son épouse, Sally.

C'est en parcourant l'atelier des Dessange que Patrick Morin, maire de Chaon, a eu l'idée de cette exposition. Jacques Dessange a accepté, alors qu'il avait toujours refusé, d'exposer ses œuvres dans les galeries parisiennes. Et pourtant, à l'école, ses dessins étaient souvent exposés.

Alors que pendant la guerre on manque de tout, le besoin de peindre est incessant. Sur une vieille toile retrouvée au grenier, il utilise de la suie de cheminée et de l'huile d'olive pour fixer sur la toile une barque amarrée à la rive d'un étang solognot. Bien qu'il ait parcouru le monde entier, il affirme que « *la Sologne est le plus beau pays du monde.* »



Les élus locaux autour du Solognot le plus connu de la planète, et de ses œuvres.

C'est probablement la raison pour laquelle il fréquente de moins en moins son appartement parisien pour passer le plus clair de son temps dans son village natal. Ses rencontres avec les différents peintres ont inspiré ses créations : « *J'ai toujours peint ce qui me plaisait sans chercher à bien peindre.* »

Si Jacques Dessange est un peintre braconnier, puisant ses styles dans les œuvres d'autres peintres (Miro, Staël, Basquiat...), Sally Dessange, quant à elle, est une vraie créatrice. D'ailleurs Jacques Dessange indique : « *J'ai un peu copié, mais elle, ce sont des vraies créations.* » Ses toiles, il les montre, les expose, mais il ne les vend pas, elles sont juste l'expression d'une vraie passion. Les visiteurs pourront également feuilleter ou acquérir le livre de Jacques Dessange.

L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'association des Rencontres musicales de Chaon.

**A la Maison du braconnage à Chaon, les mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 heures.**